

Actions de l'Etablissement Public Loire en faveur du patrimoine

1

L'Etablissement Public Loire intervient dans trois grands axes en matière patrimoniale à l'initiative et sous le contrôle de sa commission tourisme et culture.

- Le développement de nouvelles formes de tourisme,
- L'information, la sensibilisation et la diffusion de connaissances sur le milieu ligérien,
- La réhabilitation et la valorisation du patrimoine.

Développement de nouvelles formes du tourisme

Les actions prévues s'inscrivent dans une logique d'itinérance et de proximité avec la nature. Elle s'organisent, selon des rythmes et formes variées, à l'échelle du bassin.

Le double prolongement du projet Loire à vélo initié par les Régions Centre et Pays de la Loire, vers l'amont du bassin et vers l'Est est engagé dans le cadre du projet européen Interreg III B « **Eurovéloroute des fleuves** » (www.euroveloroute.com). Ce dernier réunit 18 partenaires, dont l'Etablissement Public Loire, la Région Centre assurant le pilotage général du projet. Dans ce cadre, l'Etablissement assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude de faisabilité du tronçon entre Nevers et Chalon-sur-Saône.

Dans une perspective de développement économique (captage de nouveaux flux touristiques et développement de nouveaux produits) et de sensibilisation du public et des acteurs locaux à l'intérêt de la **préservation et la restauration du saumon**, l'Etablissement Public Loire a porté, en 2001 une étude de faisabilité d'une route éco-touristique du saumon sur le bassin de la Loire. Une des conclusions de cette étude a été de réaliser un site internet portail sur le grand saumon de Loire.

Ce site est aujourd'hui consultable sur www.saumondeloire.com. Son but est d'ouvrir un accès vers les sites institutionnels et associatifs impliqués dans les actions de préservation et de restauration des poissons migrants.

Dans cette même logique et après avoir fait le constat, à diverses reprises, de l'intérêt porté à une filière touristique dont le développement s'avère porteur, l'Etablissement Public Loire va engager une étude sur l'offre de **tourisme de pêche** à l'échelle du bassin.

Le tourisme de nature est aussi un des axes fort du programme **Loire nature**. Dans ce cadre, une étude sur l'offre de tourisme de nature à l'échelle du bassin a été réalisée en 2003 et un référentiel de cette offre a été créé. C'est aussi dans l'animation

du réseau des acteurs qu'intervient ce programme en proposant pour la première fois à l'échelle du bassin une journée dédiée à la découverte des milieux ligériens.

Enfin, l'Etablissement Public Loire propose de jouer un rôle de **plateforme d'échange entre les CDT et les CRT à l'échelle du bassin**. Chaque année depuis 2001 [*mise en ligne des comptes-rendus*] des rencontres entre tous les acteurs ont permis d'identifier différents espaces touristiques ligériens et de tracer des pistes de réflexion en vue de la réalisation d'actions concertées à l'échelle du bassin.

Informier et sensibiliser



La découverte du milieu ligérien par les jeunes et plus particulièrement par les scolaires est un des objectifs du Programme Interrégional Loire Grandeur Nature. C'est pourquoi l'Etablissement Public Loire a décidé d'intervenir de manière conséquente en mettant en place un dispositif

« **Classes Loire** ». Il apporte

une participation financière à la réalisation de projets pédagogiques portant sur divers aspects du patrimoine ligérien. Tous les renseignements sur ce dispositif sont disponibles à la rubrique « Classes Loire ».

Pour la mise en valeur du patrimoine ligérien et la diffusion des connaissances sur ce patrimoine en direction des

scolaires et du grand public, les **Maisons de Loire** peuvent constituer des relais importants.

Il existe à ce jour plusieurs structures de ce type sur le bassin. Afin d'avoir une vision globale de l'offre des Maisons de Loire, de mieux définir leurs besoins et les modalités de fonctionnement en réseau, l'Etablissement Public Loire a engagé, en 2003, la réalisation d'une étude d'expertise des structures existantes et en projet.

L'Etablissement Public Loire a réalisé, en co-édition avec l'IGN une **carte touristique du bassin de la Loire**. Celle-ci constitue un outil nouveau à l'échelle du bassin versant d'un grand fleuve. Elle apporte une connaissance large des territoires et une promotion touristique intéressante.

Cette démarche est prolongée par l'édition d'un premier **guide** consacré à la **Vallée du Cher**. Ce guide est réalisé par Hachette.

Enfin, et dans cette même logique, le programme Loire nature (www.loirenature.org), dont l'Etablissement public Loire est financeur et partenaire, assure des actions de sensibilisation et de pédagogie. Plusieurs documents et outils pédagogiques à destination des enseignants et animateurs nature sont ainsi disponibles.

Réhabilitation et valorisation du patrimoine

L'Etablissement s'implique dans un certain nombre d'actions sur la partie amont du bassin et suit avec attention les démarches initiées autour des vallées fluviales, comme par exemple les actions de l'**association pour le développement touristique de la vallée du Cher** ou encore le projet de **mise en valeur des sources de la Loire**.

Dans le cadre de la stratégie en faveur de la réduction des risques d'inondation en Loire Moyenne, l'Etablissement a mis en place, en partenariat technique avec la DRAC Centre, un **dispositif de réduction de la vulnérabilité des monuments historiques et du patrimoine ligérien**. Une étude a été réalisée en 2002 et 2003, a permis de recenser 161 monuments historiques et 289 objets d'art

directement menacés en cas de crue forte du type de celles du 19^{ème} siècle et de constater l'absence générale de mesures de prévention ou de protection concernant l'ensemble du patrimoine culturel, que ce soit aux crues de la Loire ou à d'autres risques. Une plaquette de présentation et de sensibilisation est en cours de rédaction.

L'inscription d'une partie du **Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO** a provoqué une prise de conscience de la valeur patrimoniale des paysages ligériens, favorisant ainsi, l'émergence de nouveaux projets de mise en valeur du patrimoine et de développement touristique.

L'Etablissement Public Loire est représenté au sein d'une «Conférence territoriale» mise en place fin 2001. Chargée d'impulser les grandes orientations en matière de gestion du site, cette instance regroupe l'Etat, les deux Régions Centre et Pays de la Loire et les principales collectivités territoriales concernées.

Les communes petites et moyennes y ont été également associées, moyennant un représentant choisi au sein des quatre SICALA concernés du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire.

